

# Procédure d'inscription et conditions générales de participation

**BELC ESTONIE 2024**  
**Du 10 au 14 juin**

**Date limite d'inscription – 26 avril 2024**

## Vos interlocutrices à France Éducation international (FEI)

Suivi administratif, inscription en ligne, programme de formation

- Flora AUBIN, cheffe de projet
- Alizée NISOLE, assistante de projet

[belcregionaux@france-education-international.fr](mailto:belcregionaux@france-education-international.fr)

## Vos interlocuteurs à l'Institut français d'Estonie (IFE)

Tarifs, informations pratiques et conditions générales de participation

- Guillaume RABOUTOT, Attaché de coopération pour le français  
[guillaume.raboutot@ife.ee](mailto:guillaume.raboutot@ife.ee)

## Vos référents pays

Financement, demande d'inscription

- Estonie : [stephane.clavel@ife.ee](mailto:stephane.clavel@ife.ee)
- Finlande : [mobilite@france.fi](mailto:mobilite@france.fi)
- Lettonie : [clara.soulie@institut-francais.lv](mailto:clara.soulie@institut-francais.lv)
- Lituanie : [olga.paleckiene@institutfrancais-lituanie.com](mailto:olga.paleckiene@institutfrancais-lituanie.com)

## SOMMAIRE

1	TARIFS.....	2
2	FINANCEMENT.....	2
3	INSCRIPTION EN LIGNE.....	3
4	CONFIRMATION DE L'INSCRIPTION.....	4
5	CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION .....	4

## 1 TARIFS

---

### 1.1 Frais de formation

Frais de formation – 30 heures

*Du lundi 10 juin au vendredi 14 juin 2024*

250 €

### 1.2 Frais de restauration

Forfait demi-pension

*Comprend 5 pauses, 5 déjeuners et 1 dîner de clôture*

130 €

### 1.3 Frais d'hébergement

Forfait - Hébergement Hôtel Hestia Seaport (optionnel)

*Le forfait comprend la réservation d'une chambre double  
du dimanche 9 juin au vendredi 14 juin 2024 (5 nuits), avec petit-déjeuner.*

170 €

Les demandes de réservation sont à transmettre à l'adresse suivante : [guillaume.raboutot@ife.ee](mailto:guillaume.raboutot@ife.ee)

Pour ceux bénéficiant d'une prise en charge par un organisme, le forfait hébergement, selon la formule choisie, sera **réservé au regard de l'attestation de prise en charge**. Le participant et l'organisme de prise en charge recevront un courriel de confirmation de la réservation.

## 2 FINANCEMENT

---

### 2.1 Prise en charge par un organisme

L'organisme prend en charge les frais de formation et éventuellement le forfait hébergement d'un ou de plusieurs candidats :

*Le responsable de l'organisme prépare une attestation de prise en charge nominative.*

Pour les frais de formation et éventuellement d'hébergement et de restauration, le paiement se fera après service fait, par virement bancaire, et sur présentation d'une facture originale nette de taxe émise par l'IFE.

Les frais bancaires sont à la charge de chaque organisme.

L'IFE établira une convention avec l'organisme de prise en charge.

### 2.2 Site de paiement

Le règlement doit être adressé aux coordonnées bancaires ci-dessous avec la mention :

<p>Prantsuse Instituut Eestis Reg. Nr / No.d'immatriculation: 60165257 SWEDBANK BIC/SWIFT: HABAE2X IBAN: EE922200221054115568</p>
---

### 3 INSCRIPTION EN LIGNE

#### 3.1 Procédure d'inscription pour les organismes

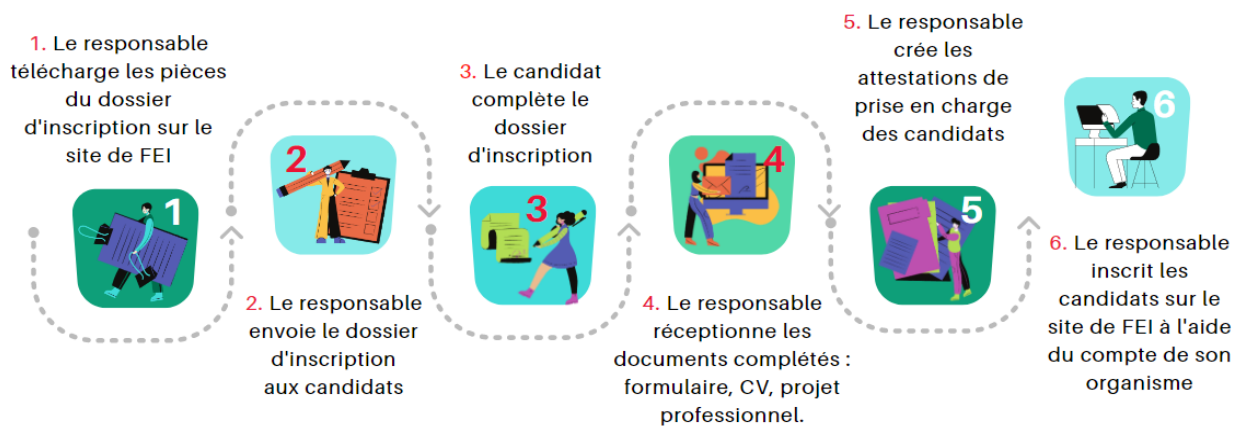
Vous êtes responsable d'un organisme de la zone (Ambassade, Instituts français, Alliances françaises, AEFE, centres de langues publics ou privés, université, etc.) qui inscrit un ou plusieurs candidats dont vous prenez en charge le financement.

Vous avez 2 possibilités :

**Cas 1 :** Vous souhaitez que les candidats s'inscrivent eux-mêmes sur le site de FEI :

- Remettez-leur **une attestation de prise en charge complétée par vos soins**.
- Invitez-les à suivre la procédure d'inscription en ligne pour les candidats (cf. 3.2)

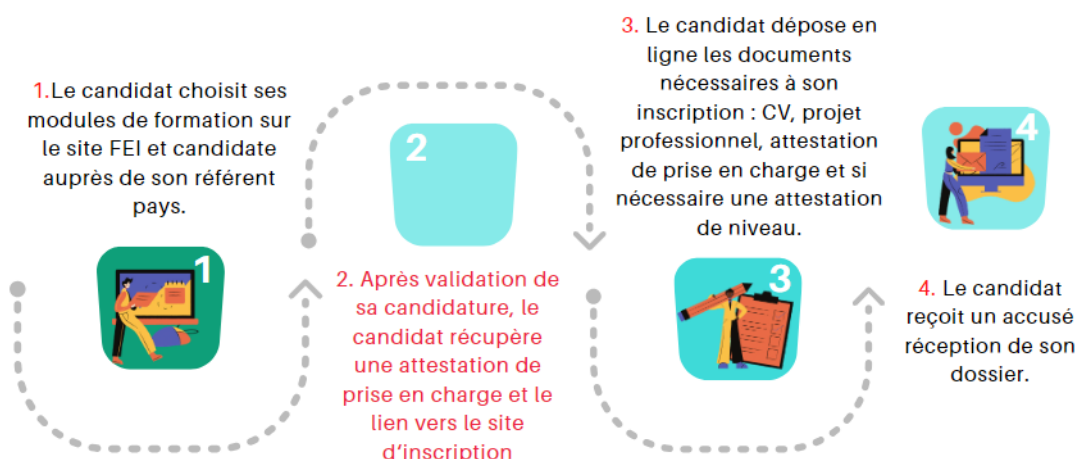
**Cas 2 :** Vous êtes responsable d'un organisme et vous souhaitez inscrire vous-même les candidats que vous prenez en charge, pour cela, suivez les 6 étapes ci-dessous.



Page d'informations FEI : [www.france-education-international.fr/belc/universites-regionales-belc/belc-estonie-2024](http://www.france-education-international.fr/belc/universites-regionales-belc/belc-estonie-2024)

#### 3.2 Procédure d'inscription pour les candidats

Vous êtes candidat et vous souhaitez vous inscrire au BELC régional, suivez les 4 étapes suivantes :



Page d'informations FEI : [www.france-education-international.fr/belc/universites-regionales-belc/belc-estonie-2024](http://www.france-education-international.fr/belc/universites-regionales-belc/belc-estonie-2024)

## 4 CONFIRMATION DE L'INSCRIPTION

---

Une lettre de confirmation de l'inscription sera adressée au participant par courriel après validation du dossier d'inscription par France Éducation international (validation administrative et pédagogique) et par l'IFE (validation financière). Cette lettre sera envoyée par France Éducation international. Le responsable de formation sera en communiqué de ce courriel, le cas échéant.

## 5 CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

---

Le BELC Estonie 2024 implique l'acceptation de la procédure d'inscription et des présentes conditions.

### 5.1 Engagement du participant

En assistant au BELC Estonie 2024, le participant s'engage à :

- Participer à l'ensemble des conférences, présentations et ateliers proposés ;
- Participer activement aux modules de formation ;
- Respecter les horaires de début et de fin de formation ;
- Ne pas nuire au bon déroulement de la formation ;
- Participer à la conférence et aux présentations des éditeurs/média
- Respecter les règles de la vie en communauté

### 5.2 Certificat

À l'issue de la formation, un certificat sera délivré à chaque participant mentionnant les modules suivis et le volume horaire effectué sous réserve de participation et signera une feuille d'émargement à chaque séance des modules suivis. En cas d'absence à l'une ou plusieurs séances d'un module, le nombre d'heures correspondant aux absences sera déduit. Les certificats étant imprimés en amont de leur remise en fin de formation, les participants n'ayant pas suivi l'ensemble des séances recevront leur certificat par voie postale.

### 5.3 Enquête de satisfaction

À l'issue de la formation, chaque participant sera invité à évaluer la qualité de la formation et des autres prestations.

### 5.4 Assurance responsabilité

Le contrat d'assurance du participant doit couvrir les risques pouvant survenir en cours de formation.